

# Savoir vivre à Nyon

Autor(en): **Z'Graggen, Fr.-J.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **66 (1994)**

Heft 4

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-129292>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# SAVOIR VIVRE À NYON

RÉFLEXIONS SUR UNE RÉALISATION DE FR.-J. Z'GRAGGEN

# L'

architecture est, a toujours été et sera toujours une action sociale... et l'architecte, un combattant. Et heureusement, il y a encore des batailles à gagner !

Le fait de disposer d'un logement figure au nombre de ces besoins fondamentaux qui déterminent le contentement, la dignité et la qualité de la vie.

## AIDE-MÉMOIRE

De plus en plus, la notion d'habitat prend un sens écologique; l'habitat, c'est donc l'environnement où vit l'homme. La conception de l'habitat est diverse. Elle a évolué en fonction de l'avancée sociale qui, à son tour, a engendré des exigences de confort accrues. Ce conditionnement n'est pas à assimiler en fonction de l'équipement, mais surtout du point de vue de la qualité spatiale et du mode de vie plus ouvert ou plus intime.

Entre l'habitat individuel et les grands immeubles, l'habitat groupé a trouvé sa place.

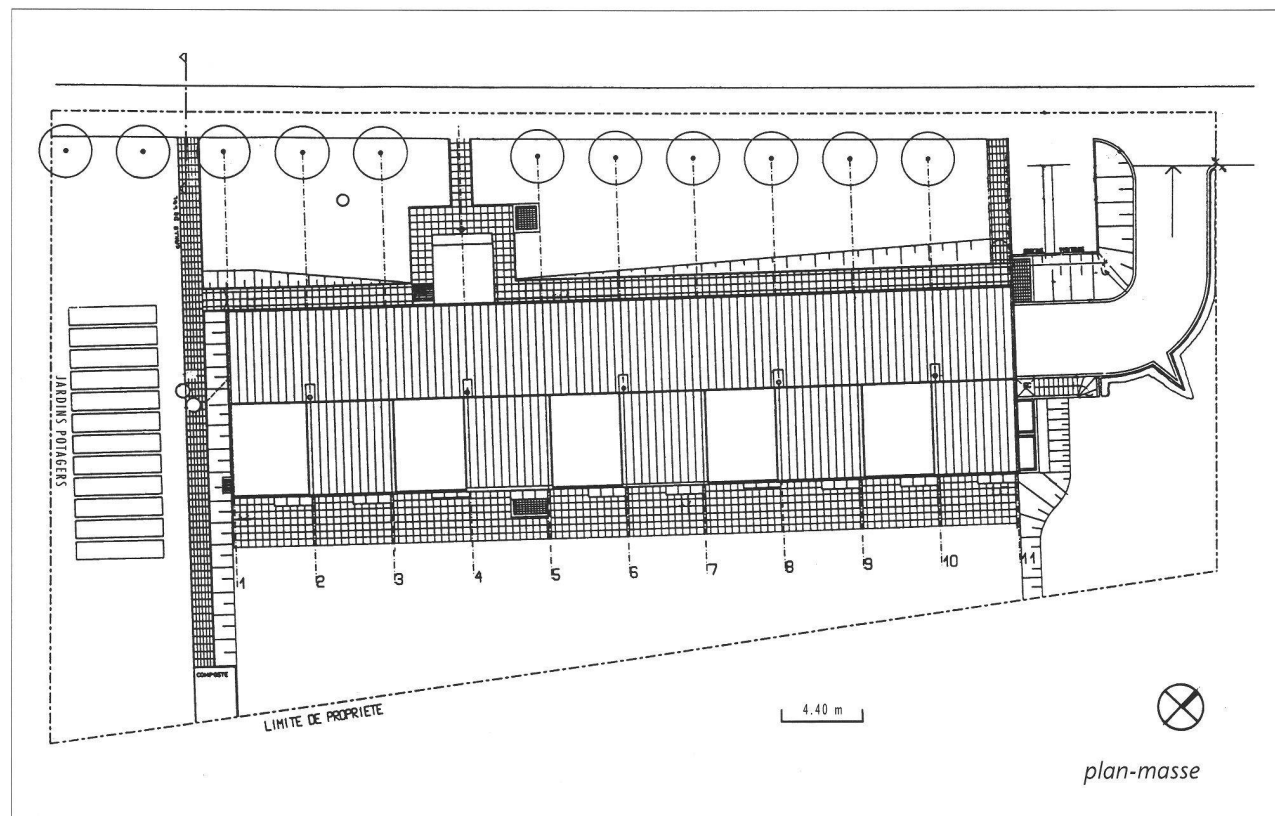
Cette forme de logement vise donc à rassembler les avantages des deux types mentionnés ci-dessus, tout en évitant les inconvénients de l'un et

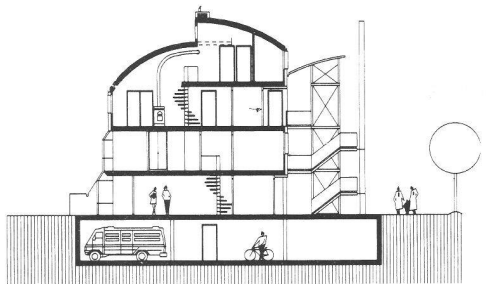
de l'autre; il ménage en effet l'intimité, assure le calme; il offre un jardin, une terrasse, une pelouse et assure un accès aisé sur la voie publique; aujourd'hui, le concept de l'habitat permet aux hommes de coopérer avec l'architecte et de définir ensemble le logis où il se sentira vraiment chez lui.

Reflet de société, fait culturel, choix politique, décision économique, c'est aussi tout cela à la fois l'architecture.

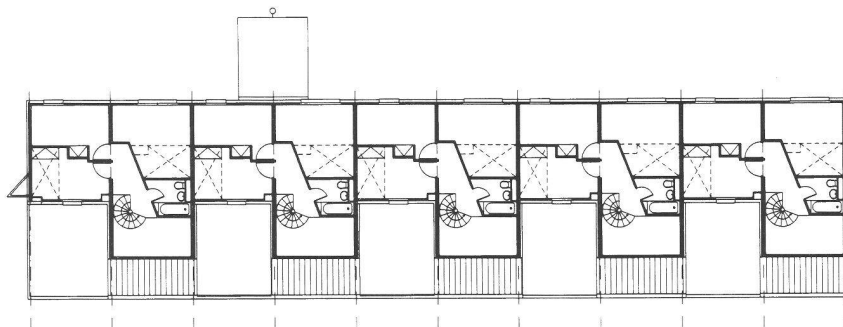
## PAS DE FOLIES

Nous l'avons remarqué, les règles de la technique et de la finance font naître une sorte de dépouillement de l'architecture. Moins, c'est plus! Soyons sobre! Message reçu à Nyon,

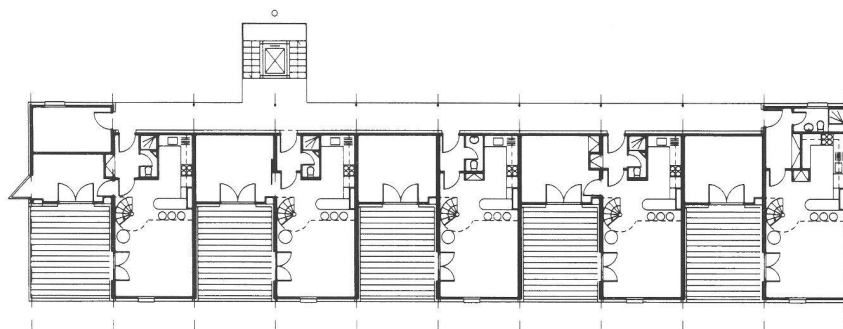




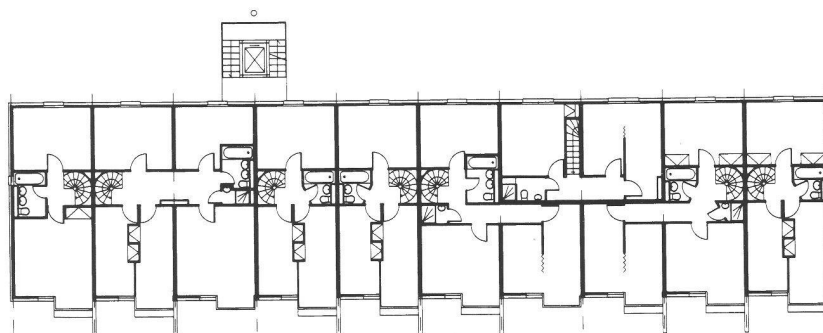
*coupe*



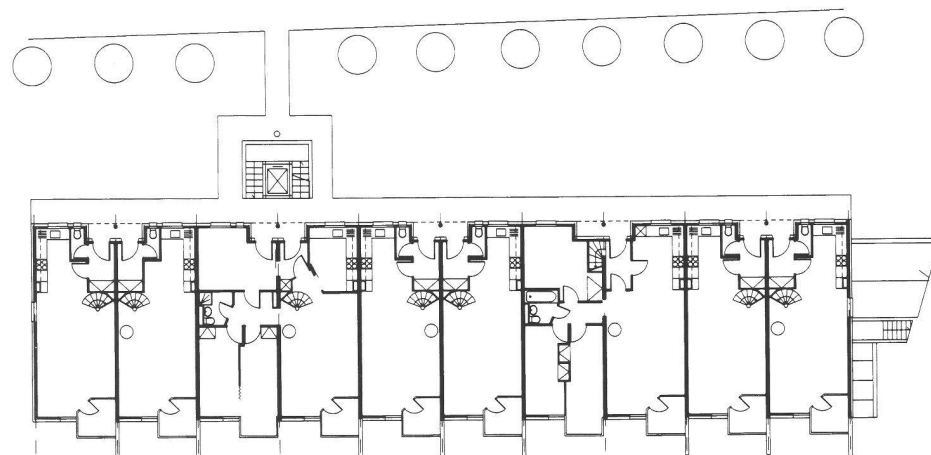
*plan du 3<sup>e</sup> étage*



*plan du 2<sup>e</sup> étage*



*plan du 1<sup>er</sup> étage*



*plan du rez-de-chaussée*

à la rue du Cèdre. A la modestie expressive correspond la force de la délicatesse. Ce n'est pas la seule correspondance, puisque c'est l'entrepise d'une société coopérative, soit d'un groupe. Et la force de travail et d'invention du groupe se traduit en l'occurrence par une belle écriture architecturale.

### CÉLÉBRATION

Point de décors, ni de références pédantes ne viennent affecter cette opération. Cet ensemble familial met en évidence des valeurs discrètes : on est dans un monde confortable. L'architecture respire parce qu'elle est simple et tranquille. Vertu. Mais quel plaisir du détail, de l'espace mesuré, des plantes et du paysage limités certes, mais vivement associés.

### OBSERVATIONS EN VISITANT

Oui, un petit immeuble de rien, mais un joli exercice architectural. Approche... Mais quel angle d'attaque faut-il choisir? J'imagine. J'imagine les coursives illuminées; à distance, ne dirait-on pas cet immense paquebot de fête imaginé par Fellini pour son film «Amarcord»?

L'architecture, si elle sait rester modeste, si elle est raisonnablement programmée et si l'auteur du projet sait en toute simplicité loger les gens en fonction du terrain dont il dispose, peut échapper à la vulgarité commerciale. Et c'est le cas dans le projet de la rue du Cèdre à Nyon.

Ce qui a intéressé le concepteur, c'est la manière de diviser l'espace, de le répartir selon l'usage, d'éclairer, parfois avec subtilité, les pièces, d'assurer l'aisance des circulations. L'architecture est alors affaire de distribution, de confort domestique, de qualité de vie.

Revenons à la réalité. Longeons cette façade losangée d'écailles gris pâle, la façade sur pelouse, la façade-visage, se compose de tout un jeu de ressauts cascadants, à la fois libres et disciplinés. C'est gai et



*Ci-contre, en haut, la façade sud-est : les jardins d'hiver ; en bas, la façade nord-ouest : les coursives*



plein de vie, avec un soupçon de froideur comme l'exige la convivialité à proximité urbaine. Et puis, c'était nécessaire, le jaune lumineux des stores apporte un élément joyeux et solaire. Quant à la toiture, elle confère à l'ensemble à la fois un rythme métallisé et un caractère identitaire à cet habitat. C'est l'essentiel. Cette forme en arceau donne une priorité à la toiture. Architecture valorisante à n'en pas douter, qui légitime un mode de vie.

*Jean-Pierre Giuliani*

#### NOTICE EXPLICATIVE

<b>Maître d'ouvrage</b>	Société Coopérative «Espace» Nyon
<b>Architecte</b>	François-Joseph Z'Graggen EPF SIA
<b>Nombre de logements</b>	13 appartements en duplex
<b>Année de construction</b>	projet 1991 – construction 1992
<b>Volume construit</b>	6930 m <sup>3</sup>
<b>Prix au m<sup>3</sup></b>	Frs 646.– Coût total : Frs 4'479'000.–
<b>Loyer</b>	dès 1540.– pour 5 1/2 (GE) sans garage avec aide fédérale
<b>Surface de la parcelle</b>	1970 m <sup>2</sup>
<b>Répartition des appartements</b>	8 en bas avec jardin d'hiver 5 en haut avec terrasse
<b>Matériaux mis en œuvre</b>	toiture tôle en aluminium, isolation thermique 12 cm. Coque en b.a. 18 cm. Enveloppe ext. maçonnerie non porteuse 10 cm, isolation thermique 10 cm. Ardoises fibro-ciment sur lambourrage. Enveloppe coursive : maçonnerie non porteuse 10 cm ; isolation thermique 10 cm ; tôle perforée en aluminium. Coursive : asphalte coulé, isolation thermique 7-10 cm. Dalle b.a. 18 cm, refends porteurs ; production d'eau chaude et chauffage : gaz naturel, distribution par le sol. Poêle à feu ouvert.

**N.B.** Les choix des revêtements de sol, ainsi que les équipements de cuisine, sont «à la carte» ; il y a des lieux de partage : buanderie – caves (congélateur) – carnotzet – potager. Les appartements sont habités en particulier par 22 enfants (de 2 à 18 ans). Le duplex permet de séparer la vie de jour et de nuit. La véranda ou jardin d'hiver permet un chauffage solaire passif.